



Réserve naturelle régionale
Les étangs du petit et du grand Loc'h



**Rapport d'activités 2009
et bilan financier 2009**

SOMMAIRE

Historique du site et de sa gestion

I. Gestion et aménagement

- 1.1. Désignation du gestionnaire
- 1.2. 2009 : année de transition
- 1.3. Rappel sur les outils de gestion utilisés sur la réserve.
- 1.4. Les espèces végétales invasives et envahissantes.
- 1.5. Nettoyage du Petit Loc'h.
- 1.6. Entretien des clôtures.
- 1.7. Manipulation des poneys sur le Petit Loc'h.
- 1.8. Opération de broyage.
- 1.9. Maîtrise de la « grande glycérie ».
- 1.10. Autres interventions « quotidiennes »
- 1.11. La chasse sur la réserve
- 1.12. La surveillance du site

II. Les suivis faune - flore

- 2.1 Les suivis botaniques annuels.
- 2.2 Les suivis ornithologiques.
 - 2.2.1 Suivi hivernal des oiseaux d'eau.
 - 2.2.2 Indice d'abondance bécassine des marais.
 - 2.2.3 Suivi hivernal des autres limicoles.
 - 2.2.4 Passereaux des marais et du Phragmite aquatique.
 - 2.2.5 Indice ponctuel d'abondance des passereaux.
- 2.3 Ragondins et rats musqués.
- 2.4 Batraciens et reptiles.
 - 2.4.1 Etude génétique « grenouilles vertes.
 - 2.4.2 Suivis des batraciens et des reptiles.

III. Sensibilisation à l'environnement

- 3.1 Actions de communication.
- 3.2 Bilan des animations.
- 3.3 La Réserve : espace de formation

IV. Bilan financier de la réserve

Historique du site et de sa gestion

Le site du Loc'h à Guidel se compose de l'étang arrière dunaire du Petit Loc'h et du Grand Loc'h, espace formant un ensemble de mares et de prairies inondables.

Le Loc'h est un véritable milieu de transition, une interface entre le milieu terrestre et le milieu marin, dont le paysage a été fortement marqué par l'activité humaine.

Depuis la fin du 19^{ème} siècle, le paysage du Loc'h a été fortement marqué par l'activité humaine : construction de route, édification d'une digue, drainage... les dernières interventions humaines sur le site ayant conduit à sa poldérisation pour une mise en valeur agricole.

Après quarante ans d'exploitation agricole, l'acquisition du Loc'h en 1994, par le Département du Morbihan et la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage, aura permis de préparer la reconversion des lieux.

Aujourd'hui, la zone humide du Loc'h fait l'objet d'une gestion patrimoniale répondant à un triple objectif de préservation du milieu, de conservation de la biodiversité et de valorisation auprès du public. Cette reconversion a été orchestrée entre les propriétaires du site, la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan et la Région Bretagne autour des contrats Nature.

De - 8000 à 1864 : Au cours de la dernière glaciation (il y a plus de 10 000 ans), la Saudraye et son affluent ont taillé leur vallée dans les micaschistes pour rejoindre la mer dont le rivage se trouvait beaucoup plus au large qu'aujourd'hui. A la faveur de l'adoucissement du climat et de la remontée du niveau marin, la mer a pu pénétrer dans les terres en transformant cette vallée en ria. Les sédiments marins et fluviaux se sont progressivement accumulés dans cette zone d'eaux calmes constituant peu à peu un vaste marais littoral faisant partie du Domaine public maritime (DPM).

1868 : Mise en vente du Loc'h.

1884 : Installation d'une vanne à clapets empêchant la remontée de l'eau de mer dans le Loc'h puis séparation du Loc'h en deux parties par l'édification d'une digue : le Petit Loc'h, étang aux eaux légèrement saumâtres, faisant toujours partie du DPM, et le Grand Loc'h. Enfin, la poldérisation du Grand Loc'h est amorcée pour une mise en valeur agricole.

De 1942 à 1945 : Remise en eau du Loc'h par les Allemands, afin d'en faire une piste d'amerrissage pour les hydravions.

De 1953 à 1992 : Création du réseau de canaux de drainage en 1953, et mise en route de l'activité agricole sur le polder (maraîchage, maïsiculture et pâturage de bovins). L'exploitation agricole du Loc'h s'arrêtera en 1992.

1994 : Achat du Grand Loc'h, en concertation, par le Département du Morbihan et la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage, afin « d'en sauvegarder le remarquable écosystème et de permettre sa découverte par le public ». Le département du Morbihan s'est porté acquéreur dans le cadre de sa politique des Espaces naturels sensibles (E.N.S.) de la moitié nord du site, sur une surface de 34 ha 72 a 90 ca. La Fondation, quant à elle, a racheté la moitié sud pour une superficie de 31 ha 72 a 90 ca.

Sa gestion est confiée par convention, entre le Département du Morbihan, la Fondation, la commune de Guidel, et la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan (FDC 56), à cette dernière.

A partir de cette date et jusqu'à aujourd'hui, le Loc'h fait l'objet d'une politique environnementale de sauvegarde, qui a entraîné de multiples actions et prises de position en matière de suivi et de gestion patrimoniale.

De 1996 à 1999 : Phase d'inventaires (floristique, faunistique) et définition de la gestion à mettre en œuvre sur le site du Grand Loc'h.

1999 : Signature d'un contrat Nature avec la Région Bretagne, qui apporte son aide jusqu'en 2004, dans cette action de protection, de gestion et de découverte de la zone humide du Grand Loc'h.

2000 : Recrutement d'un animateur nature (ITTY C.), chargé de mettre en œuvre la gestion, d'effectuer le suivi écologique du milieu, et de mettre en place un programme d'animation sur le Grand Loc'h.

De 2000 à 2004 : Mise en œuvre de la gestion, du suivi écologique, et du programme d'animation.

De 2005 à 2008 : Signature d'un second contrat Nature avec la Région Bretagne, pour la période 2005-2008. Ce contrat prolonge la gestion du Grand Loc'h et prévoit la mise en place du premier plan de gestion du Petit Loc'h. Départ de M. ITTY C., et arrivée de M. PICHARD JP à 80% de son temps annuel.

Décembre 2008 : classement du site en Réserve Naturelle Régionale.

2009 : Recrutement d'un bureau d'études (X. HARDY) pour l'élaboration du plan de gestion de la réserve.

I. Gestion et aménagement.

1.1) Désignation du gestionnaire.

La fédération départementale des chasseurs du Morbihan a été désignée gestionnaire de cette réserve naturelle régionale le 25 mai 2009. La fédération était déjà le gestionnaire de cet espace depuis 1994.

1.2) 2009, année de transition

L'année 2009 a été consacrée à la réalisation du plan de gestion. La réflexion a débuté en juin 2009 et n'est actuellement pas terminée.

Ainsi, aucun investissement lourd n'a été réalisé sur le site.

1.3) Rappel sur les moyens utilisés sur la réserve.

Créée depuis fin 2008, la réserve naturelle régionale du Loc'h s'étend aujourd'hui sur 120 hectares (contre 80 ha. auparavant). Les objectifs initiaux (développement de la diversité faunistique et floristique, conservation des espèces patrimoniales, sensibilisation à l'environnement), fixés dans le cadre d'une convention Conseil général / Mairie / fédération des chasseurs en 1994, s'intègrent désormais dans la réflexion du plan de gestion.

Pour les atteindre un personnel technique de la fédération des chasseurs, gestionnaire du site, y est en poste pour 80% de son temps ainsi qu'un autre personnel (suivi administratif) pour 10%. De plus un bénévole, André Laparlière, garde chasse particulier, assure la surveillance du site.

Dans la pratique, le choix du gestionnaire s'est orienté vers des méthodes de gestion actives qui soient douces et réversibles. Globalement, la gestion retenue vise à conserver une hétérogénéité de milieux et à garantir le bon fonctionnement du réseau hydraulique en s'appuyant sur trois mesures principales: le pâturage, la fauche (et le faucardage) et le curage.

Le gestionnaire dispose ici d'un troupeau de 18 poneys de race New Forest et de 5 bovins de race nantaise, troupeau dont il est propriétaire. Un agriculteur local sous convention, le GAEC KERLIR, fait pâturer un troupeau d'une vingtaine de génisses de race Holstein chaque année (juin à novembre). Un propriétaire privé met 3 chevaux de selle en pâture près de la ferme du Loc'h.

Côté matériel, des acquisitions ont été réalisées au fil des années et une épareuse et un broyeur aident aujourd'hui à l'entretien du site.

1.4) Les espèces végétales invasives et envahissantes.

Il est procédé à des interventions systématiques sur les plantes invasives dès qu'elles sont repérées. Sur le site, nous sommes amenés à intervenir sur les espèces suivantes : Baccharis, Yuccas, Eleagnus.

Le nombre de pieds observés pour chacune de ces espèces est très limité et ils le sont essentiellement sur le Petit Loc'h.

Nous n'avons jamais évoqué dans les bilans d'activités annuels le problème du chardon des champs (*Cirsium arvense*), espèce indigène mais particulièrement envahissante. En 2009, grâce à l'intervention des étudiants en première STAE du lycée agricole de Kerlebost (Pontivy), et par obligation (arrêté préfectoral du 6 mai 2009), nous sommes intervenus mécaniquement plant par plant (coupe à la base), avant maturation des fleurs, en avril 2009. Ces plants coupés n'ont pas fleuri dans l'année.

Les nombreuses plantules observées ultérieurement nous invitent à programmer de nouvelles interventions en 2010.

1.5) Nettoyage du Petit Loc'h.

Le pâturage des 2 poneys présents sur le Petit Loc'h depuis fin 2007 a eu pour effet de mettre à jour de très nombreux déchets (verres, plastiques, pneus, etc.). 7 techniciens de la Fédération des chasseurs se sont mobilisés une première fois, le 26 février, pour remplir les poubelles mises à leur disposition par la commune. Une seconde intervention a été organisée sur une demi-journée, le 2 juin, alors que le niveau de l'eau était plus bas. Triés, les déchets ont été évacués vers le centre de collecte de Guidel.



1.6) Entretien des clôtures.

Compte tenu de la surface de prairie pâturée (environ 53 ha) et du nombre d'animaux présents (18 poneys et 5 bovins nantais toute l'année, et une vingtaine de bovins Holstein de juin à novembre), un linéaire important de clôture électrique (de l'ordre du 8 km) est à entretenir : 2 Km le sont par le CAT de Larmor-Plage, environ 1,5 Km sont surveillés par le propriétaire des 3 équins installés près de la ferme du Loc'h, le reste étant à la charge du gestionnaire. Cet entretien est réalisé en grande partie avec des débroussailleuses thermiques à dos, et en partie par l'épareuse montée sur un tracteur.

1.7) Manipulation des poneys sur le Petit Loc'h.

Le pâturage sur le Petit Loc'h a été mis en place à l'automne 2007. Les observations réalisées sur le site, et notamment les derniers relevés botaniques, suggèrent de sortir les 2 poneys du site pendant l'hiver et le printemps, soit de novembre à juillet. Deux raisons principales à cette suggestion : offrir aux poneys des conditions de vie hivernale plus confortables et surtout éviter que leur piétinement et abrouissement continuels ne compromettent le développement de la végétation et notamment celui des espèces patrimoniales comme les orchidées (voir suivi botanique 2009, carré n°18).

Ainsi, le retrait des poneys du Petit Loc'h avait été programmé pour cet automne 2009 mais, après 3 tentatives de déplacement infructueuses, les 2 animaux sont restés sur le site.

Du foin leur sera distribué et la principale station à *Dactylorhiza incarnata*, à *Epipactis palustris* et à *Orchis laxiflora* a été mise en exclos en novembre 2009.

1.8) Opération de broyage.

Deux interventions mécaniques ont été réalisées afin de maintenir la strate herbacée : l'une sur la parcelle du Cosquer, parcelle de repli hivernal notamment pour les bovins nantais, la seconde sur la parcelle communale située sur le Petit Loc'h. L'intervention a consisté à broyer la végétation sans exportation de celle-ci. Les prochaines opérations devront prévoir l'enlèvement du produit de broyage et plus particulièrement sur les parcelles situées sur le Petit Loc'h.

1.9) Maîtrise de la « grande glycérie ».

L'opération consistant à limiter le développement de la grande glycérie (*Glyceria maxima*) dans la vallée de la Saudraye a débuté au début de l'automne 2008 par un

fauchage de la végétation avec exportation du produit de fauche. Les bœufs, de race nantaise, introduits sur la réserve dès le printemps 2008, n'auront eu accès à cette station à grande glycérie qu'au printemps 2009, le temps de procéder à la prophylaxie sanitaire et la vaccination contre la FCO (fièvre catarrhale ovine).

Les premières observations réalisées durant le second semestre 2009, soit seulement quelques semaines après l'introduction des bovins, sont encourageantes : d'une part les bœufs consomment ce végétal, ce que ne faisaient pas les poneys, et d'autre part les relevés botaniques réalisés ici révèlent les toutes premières incidences du pâturage (voir plus loin le bilan des suivis botaniques, carré n°3, transects n°2 et 3).



La grande glycérie disparaissant en hiver, laissant ainsi la zone sans ressource fourragère, les animaux sont déplacés vers des prairies en aval.

1.10) Autres interventions « quotidiennes ».

Parmi les autres activités du quotidien, nous noterons entre autre le piégeage des ragondins et rats musqués (voir paragraphe 2.3), le suivi des poneys et des bovins présents sur le site (prophylaxie, vaccination), l'accueil et le suivi des stagiaires, etc.

1.11) La chasse

La chasse est autorisée sur une partie de la réserve. Elle est pratiquée uniquement sur les terrains du département du Morbihan, par les adhérents de la société de chasse communale de Guidel.

Les modalités (jours, horaires, gibiers, parcelles...) sont décrites et encadrées dans une convention tripartite signée entre le gestionnaire, le propriétaire des terrains et la société de chasse communale de Guidel en novembre 2008.

1.12) La surveillance de la réserve

La surveillance de la réserve est assurée quotidiennement et toute l'année principalement par André LAPARLIERE, garde chasse particulier. Très peu de

problèmes sont rencontrés sur le terrain : pénétration dans la réserve, chien en divagation.

En cas de problème, le garde fait un rappel aux contrevenants de la réglementation en vigueur.

Globalement, les problèmes sont marginaux sur la réserve. La signalétique doit être améliorée à cet effet.

II. Les suivis « faune - flore ».

2.1) Les suivis botaniques annuels.

Ces suivis ont pour objectifs d'une part de mesurer l'impact des différents choix de gestion (pâturage, broyage, fauche avec ou sans exportation) sur la diversité floristique du site, et, d'autre part, d'apprécier l'évolution d'espèces particulières présentant un caractère soit envahissant (grande glycérie, phragmite,...) soit intéressant (orchidées, puccinellies ...).

Ces suivis scientifiques nécessitent une compétence particulière. Ils ont été mis en place et sont réalisés avec le concours de Claudine FORTUNE, botaniste indépendante.

Deux méthodes sont mises en œuvre sur le terrain :

- **Les carrés permanents** : 20 carrés de 10 m. x 10 m. ou de 5 m. x 5 m. ont été matérialisés sur l'ensemble de la Réserve Naturelle. La méthode consiste à relever toutes les espèces rencontrées et le taux de recouvrement de chacune d'entre elles. Ces carrés sont visités une fois par an, au cours du printemps ou de l'été.
- **Les transects** : 3 « échantillons linéaires » ont été maintenus sur l'ensemble du site ; leur longueur varie de 25 à 50 mètres et les relevés effectués ici sont les mêmes que sur les carrés permanents.

Les carrés permanents.

Carré n°1.

Nous notons ici une augmentation de la diversité par rapport à la dernière année de relevé, soit en 2007 : 5 taxons supplémentaires ont été observés, dont 4 inféodés au milieu humide (*Polygonum hydropiper*, *Lycopus europaeus*, *Ranunculus sceleratus*, *Myosotis cf laxa*).

Carré n°2.

Maintien ici de la diversité par rapport au dernier relevé en 2007. Nous notons l'augmentation de *Agrostis cf stolonifera*, de *Poa trivialis* et de *Holcus lanatus*, confirmant l'installation du système prairial.

Le potentiel « roselière » est bien présent grâce à *Phragmites communis*.

Carré n°3.

La Grande glycérie (*Glyceria maxima*) est toujours dominante ici. Nous notons toutefois une ouverture du tapis végétal, accompagnée de la baisse de la hauteur de la végétation. Cette ouverture permet l'apparition de 4 nouveaux taxons, ce qui est remarquable dans ce carré à composition monospécifique depuis 2000.

Ces observations sont à mettre en relation avec la récente introduction (fin avril 2009) de 5 bovins de race Nantaise dans cette parcelle.

Carré n°4.

Pas d'évolution importante dans ce carré depuis 2007. Nous notons toutefois l'apparition de 2 taxons qui n'y avaient jamais été observés, taxons inféodés aux zones humides (*Cardamine pratensis*, *Juncus articulatus*).

Ce secteur, situé en amont de la roselière dans la vallée de la Saudraie, n'était pas fréquenté par les bovins Nantais à l'époque du relevé, contrairement à la partie « aval » et son carré n°3.

Carré n°5.

Comparativement à 2007, nous notons :

- L'augmentation importante de *Phalaris arundinacea*,
- La réapparition de *Carex riparia*,
- La régression de *Typha latifolia*, très probablement liée au fauchage tardif de la zone en octobre 2008 avant la mise en pâturage des bovins nantais.

Apparition toutefois de 4 taxons jamais observés dans ce carré permanent, dont 3 inféodés aux milieux humides (*Iris pseudacorus*, *Bidens cernua*, *Juncus effusus*).

Carré n°6.

Nous observons une nette régression du nombre de pieds de *Orchis laxyflora** (150 en 2007, 25 en 2009), mais l'apparition de 6 espèces nouvelles, et plus globalement une augmentation de la diversité.

*voir plus loin les observations complémentaires sur *Orchis laxyflora*.

Carré n°7.

Pas de modification sensible dans ce carré. Disparition toutefois de *Lemna minor+minuta* et de *Callitriche sp* de ce carré sec, et régression de *Oenanthe fistulosa* (à suivre).

Carré n°8.

Nous constatons ici une hausse de la diversité avec l'observation pour la première fois de 3 espèces inféodées aux milieux humides : *Juncus articulatus*, *Cirsium palustre* et *Carex nigra*. Malgré cette augmentation de la diversité, la zone semble encore trop fermée, malgré 1 mois de pâturage estivale par 8 poneys, pour *Carex punctata* qui a de nouveau régressé. Une réouverture du milieu plus importante encore lui serait nécessaire (pâturage + fauche). Mais un compromis devra être trouvé pour cette zone qui, par ailleurs, accueille de nombreux passereaux palludicoles inféodés à la roselière dense.

Carrés 9 et 10.

Trifolium repens et *Trifolium fragiferum* sont 2 espèces généralement favorisées par le pâturage. Nous constatons effectivement que ces 2 trèfles sont bien implantés dans le carré n°9. Par contre, dans le n°10, nous notons la disparition en 2009 de *Trifolium repens* et que *Trifolium fragiferum* n'est plus présent qu'en faible quantité.

Avant 2003, état initial du carré, le site était fauché et pâturé, et ces 2 trèfles y étaient abondants.

Globalement, le fauchage seul semble moins favorable pour les trèfles que la combinaison fauche + pâturage.

Carré n°11.

La composition floristique varie énormément au fil des mois, mais également en fonction des conditions météorologiques lors de la réalisation des inventaires.

Ici, la diversité a presque été multipliée par 2 par rapport à l'inventaire de 2007, mais *Ranunculus baudotii* n'y est plus observée.

Nous pouvons envisager le curage des canaux secondaires où l'espèce est présente, par tranches successives, pour favoriser son développement.

Carrés n°12, n°13 et n°14.

Chacun des carrés est aménagé différemment : le 12 est pâturé, le 13 est uniquement fauché, le 14 n'ayant aucune intervention.

L'évolution semble relativement lente dans ces carrés. On note toutefois l'apparition de 1 espèce nouvelle dans le carré n°12, 9 espèces dans le n°13 et 6 dans le n°14. La plupart d'entre elles ne sont pas halophiles.

Les salicornes ne sont plus présentes dans les carrés 13 et 14 alors qu'elles le sont toujours dans le 12.

Nette régression également des 2 Puccinellies dans le carré n°13, cette observation étant à mettre en relation avec la fermeture du milieu.

Notons également la disparition dans les carrés 13 et 14 de *Spergularia marina* alors que l'espèce est toujours présente dans le carré 12 pâturé (*Spergularia marina*: espèce halophile annuelle liée aux milieux ouverts).

Carrés n°15 et n°16.

Le carré n°15 est pâturé alors que le n°16 est uniquement fauché.

Dans le n°15, nous notons l'apparition de 3 espèces nouvelles (*Juncus bufonius*, *Glyceria declinata*, *Samolus valerandii*), et 6 dans le carré n°16 (*Lolium perene*, *Cardamine pratensis*, *Plantago lanceolata*, *Ranunculus repens*, *Holcus lanatus*, *Juncus articulatus*).

Carré n°17

Nous constatons une baisse sensible de la richesse de ce carré permanent avec la disparition de 17 espèces dont la majorité sont des annuelles.

Cette baisse de la diversité est vraisemblablement à mettre en relation avec un début de fermeture du milieu (progression notamment de *Rubus sp* et de *Prunus spinosa*) qui traduit une tendance à l'embroussaillage.

Des mesures de gestion devront être mises en place pour limiter cette évolution : arrachage des ronces et prunelliers, réduction par des moyens mécaniques des fourrés bordant le carré permanent.

Carré n°18.

Ce carré a été soumis à un pâturage plus intensif en 2009 qu'en 2008, ce qui se traduit par une régression notamment de *Juncus maritimus*, *Festuca arundinacea*, *Carex flaca*, *Lychnis flos-cuculi* et *Pulicaria dysenterica*.

Parallèlement, on note la régression de *Carex punctata*.

Globalement, nous remarquons une diminution de la hauteur et du recouvrement de la végétation à mettre en relation avec un pâturage intensif.

De manière à préserver les espèces patrimoniales qui s'y trouvent, le site devra être soumis à un pâturage plus modéré.

Carré n°19.

La diversité floristique est quasi identique en 2008 qu'en 2009 (rappel : mise en exclos du carré en juin 2008 afin de préserver notamment *Ophrys apifera* du piétinement et de l'abrutissement par les poneys).

Le nombre d'*Ophrys apifera* en 2009 est malgré tout inférieur à celui observé en 2008. Mais il est probable que, sans gestion, on s'oriente vers une fermeture du milieu peu favorable à *Ophrys apifera*. Aussi, des moyens de gestion adéquate devront être mis en œuvre : fauchage et /ou accès des poneys en été pendant une courte période.

Carré n°20.

Pas de changement dans ce carré stable.

A partir de 2009, le nombre de pieds de *Linaria arenaria* sera comptabilisé (159 en 2009) pour un suivi plus pertinent. A noter l'apparition de *Sedum acre* avec un coefficient de 2.

Les transects.

Transect n°1. (Roselière à Phragmite)

Le phragmite a continué à régresser depuis la seule intervention (faucardage) en 2006.

Scirpus maritimus a continué à coloniser toute une partie du transect comparativement au suivi de 2007 où il avait régressé par rapport à 2006.

Les salicornes, espèces annuelles, étaient nettement plus abondante sur le transect en août 2009 qu'en août 2007.

Transect n°2. (Roselière à Grand Glycérie)

Nous constatons ici que la grande glycérie a continué sa progression. Il est trop tôt pour observer un impact du pâturage bovin sur la diversité floristique. On note cependant une baisse du recouvrement et de la hauteur de la végétation à mettre en relation avec ce pâturage depuis 3 mois. Ces observations sont encourageantes.

Transect n°3. (Roselière à Grand Glycérie)

Ce transect se situe en amont de la zone pâturée par les bœufs Nantais et donc peu fréquenté au moment du suivi. Aussi y constate-t-on la progression de la Grande glycérie. Toutefois, nous enregistrons une nette baisse de la hauteur de la végétation ainsi que de son recouvrement total. Ici aussi, les résultats sont encourageants.

Inventaire floristique de la vallée de la Saudraye - partie amont

Très logiquement, la partie amont de la vallée de la Saudraye est désormais comprise dans le périmètre de la réserve naturelle

Ne disposant d'aucune donnée naturaliste sur ce site, le gestionnaire a confié un premier travail d'inventaire, au cours du printemps 2009, à Claudine Fortune, botaniste, assistée de Yann Le Mentec, étudiant en BTS Gestion et Protection de la Nature.

Bien que le rapport final soit en cours de rédaction, nous pouvons préciser ici que :

- deux espèces patrimoniales (*Carex pairea* et *Orchis mascula*) ont été observées, sur les limites périphériques du site,
- bien que la roselière soit bien représentée en terme de surface, le processus de fermeture par les ligneux est engagé,
- la Grande glycérie (*Glyceria maxima*), plutôt envahissante en aval, est ici bien implantée,
- en terme d'enjeux, la réouverture du milieu favoriserait très certainement une plus grande diversité floristique, mais également faunistique.

Suivi de *Orchis laxyflora*.

Les observations réalisées dans le carré n°6 montraient une baisse ponctuelle du nombre de pieds d'*Orchis laxyflora*. Un comptage, réalisé sur l'ensemble du site ce printemps, a montré que l'espèce y était toutefois bien représentée : le nombre de pieds observés était de 1990. Les observations ultérieures nous permettront de mieux apprécier la dynamique de cette espèce.

Principales observations à retenir des suivis 2009.

A l'issus des suivis botaniques de cette saison 2009, nous retenons les principales observations suivantes :

- Globalement, la diversité floristique est maintenue sur le site ;
- Les espèces patrimoniales sont en bonne état de conservation, mais une attention toute particulière est à accorder au Petit Loc'h. En effet la présence continue des poneys sur les stations à orchidées pourrait être très défavorable à ces dernières ;

- Sans intervention, les espèces envahissantes ne tardent pas à reprendre le dessus, comme sur le carré n°17, dans la dune, avec le développement des ronces et prunelliers ;
- Les toutes premières incidences positives du pâturage des bœufs nantais sur la grande glycérie ;
- Le souhait de C. Fortune que *Carex punctata* (espèce rare du massif armoricain) fasse l'objet d'un suivi plus précis, suivi qui aiderait à comprendre ici la dynamique de cette espèce.

2.2) Suivis ornithologiques.

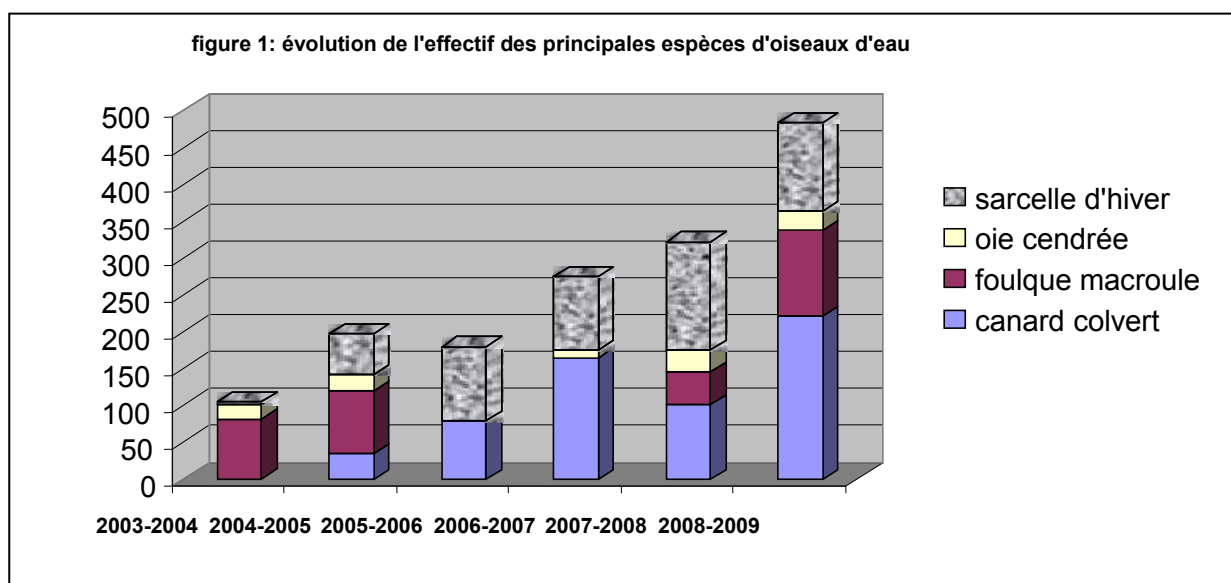
2.2.1) Suivi hivernal des anatidés et foulques.

Les comptages hivernaux des anatidés et foulques sont effectués dans le cadre du réseau national « Oiseaux d'eau zone humide » (OEZH) de l'ONCFS / Fédérations des chasseurs. Ils sont mis en œuvre une fois par mois, aux environs du 15, d'octobre à mars.

Afin d'apprécier l'évolution interannuelle de l'hivernage des oiseaux sur la réserve, nous retenons les comptages de la mi-janvier, période située au cœur de l'hivernage des espèces.

Les principales espèces d'anatidés observées sur la réserve sont le canard colvert, la sarcelle d'hiver, l'oie cendrée, la bernache du Canada et la foulque macroule.

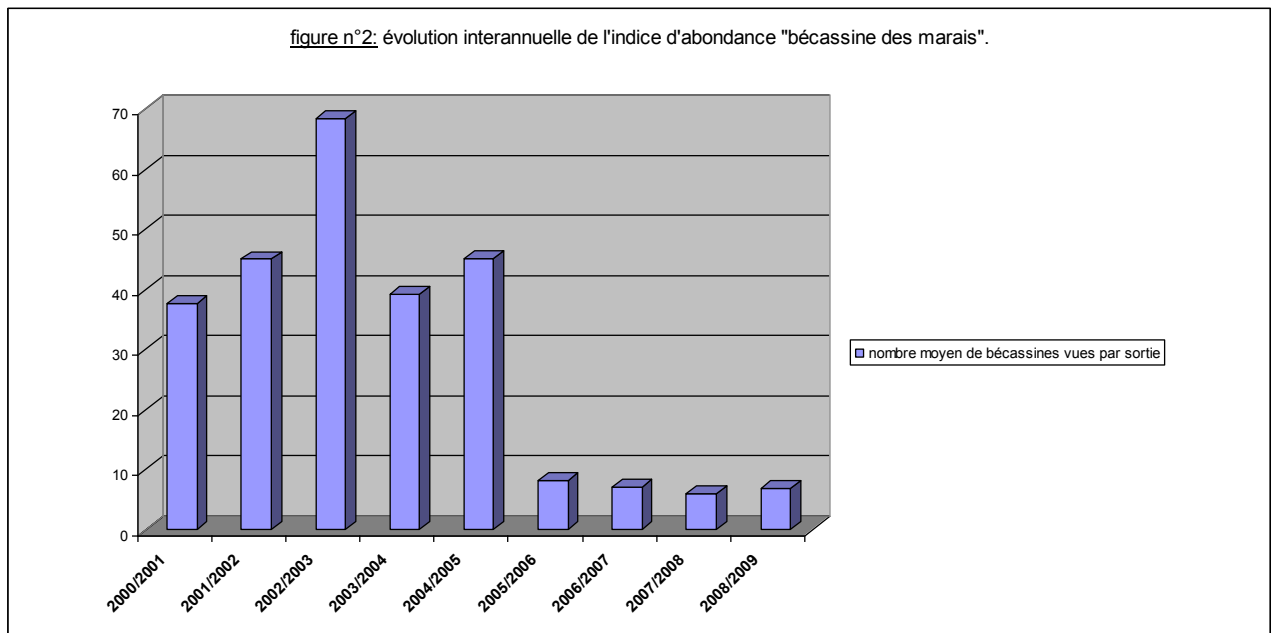
Nous vérifions au cours de cet hiver 2008/2009 la progression continue des effectifs d'oiseaux d'eau en hivernage.



2.2.2) Indice d'abondance des bécassines des marais.

Nous avons maintenu au cours de cet hiver 2008/2009 la pression d'observation sur les bécassines des marais en hivernage. Les observations continues permettent de calculer un indice d'abondance annuelle dont la valeur pour l'hiver 2008/2009 est proche des 3 années précédentes.

Ainsi la densité de bécassines en hivernage sur le Loc'h reste-elle à un niveau faible depuis 4 saisons consécutives.



2.2.3) Suivi hivernal des limicoles.

Contrairement à l'évolution numérique des anatidés et foulques, les effectifs des principaux limicoles hivernants (vanneau huppé et pluvier doré) ne sont toujours pas revenus à leur niveau précédemment.

Les comptages de la mi-janvier confirment la quasi absence des vanneaux et des pluviers. Quelques oiseaux sont observés de temps à autre sur le site au cours des mois d'hiver, partagés entre les champs cultivés voisins et la base aérienne de Lann Bihoué. Cette densité est sans commune mesure avec celle observée au cours des années passées (de l'ordre de 500 vanneaux en hivernage, par exemple).

Le site n'ayant pas évolué sensiblement (hauteur de végétation, nouveaux éléments perturbants, niveau de l'eau, etc.), nous préférons croire que, comme le fait apparaître le bilan des comptages Wetland, les effectifs hivernants se situent plus au Nord de la région.

2.2.4) Suivi des passereaux des marais et du phragmite aquatique.

Au cours de l'été 2008, à la demande de Bretagne vivante et dans le cadre du programme européen « Life nature » sur la conservation du phragmite aquatique, nous avons organisé une campagne de recherche et de capture à des fins de baguage de cette espèce, mais également de tous les passereaux du marais.

Cette opération avait permis de constater que le Loc'h était bien une zone de halte migratoire pour l'espèce. Elle avait également mis en évidence la diversité des espèces de passereaux.

Les sorties 2008 avaient été réalisées tardivement dans la période de migration de l'espèce (opérations réalisées du 19 au 22 septembre). Aussi avons-nous programmé celle de 2009 plus précocement soit les 28 et 29 août, sur la même zone. Cette année la pression de capture fut beaucoup plus faible avec seulement deux filets tendus (contre 9 en 2008) durant deux matinées (contre 4 en 2008).

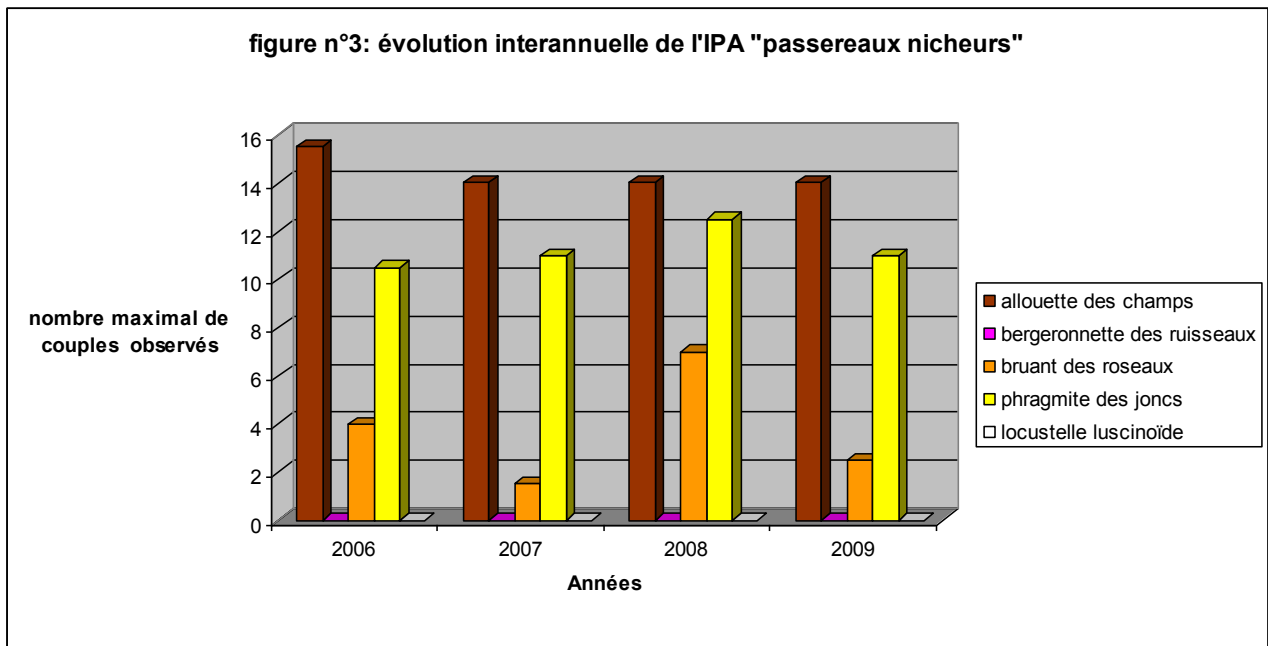
Les 3 observateurs présents à chaque séance ont constaté que très peu d'oiseaux étaient présents ce week-end. Ainsi, seulement 3 passereaux ont été capturés : 2 ont été bagués (une rousserolle effarvatte et une phragmite des joncs) et un a été contrôlé (une mésange bleue baguée un an plus tôt sur cette même zone).

En ce qui concerne le phragmite aquatique aucune observation n'a été réalisée mais la très faible densité de passereaux ce week-end de fin août y aura contribué.

2.2.5) Indice ponctuel d'abondance « passereaux ».

La combinaison des mauvaises conditions météorologiques avec l'emploi du temps du technicien n'ont permis d'effectuer que deux sorties matinales au cours du printemps 2009, contre 4 lors des printemps précédents. La valeur retenue pour la saison correspond au nombre maximal de couples contactés au cours des différentes sorties.

Les observations faites lors de ces sorties, comparativement aux données antérieures, montreraient une certaine stabilité des effectifs, hormis pour le bruant des roseaux qui a été moins contacté ce printemps 2009.



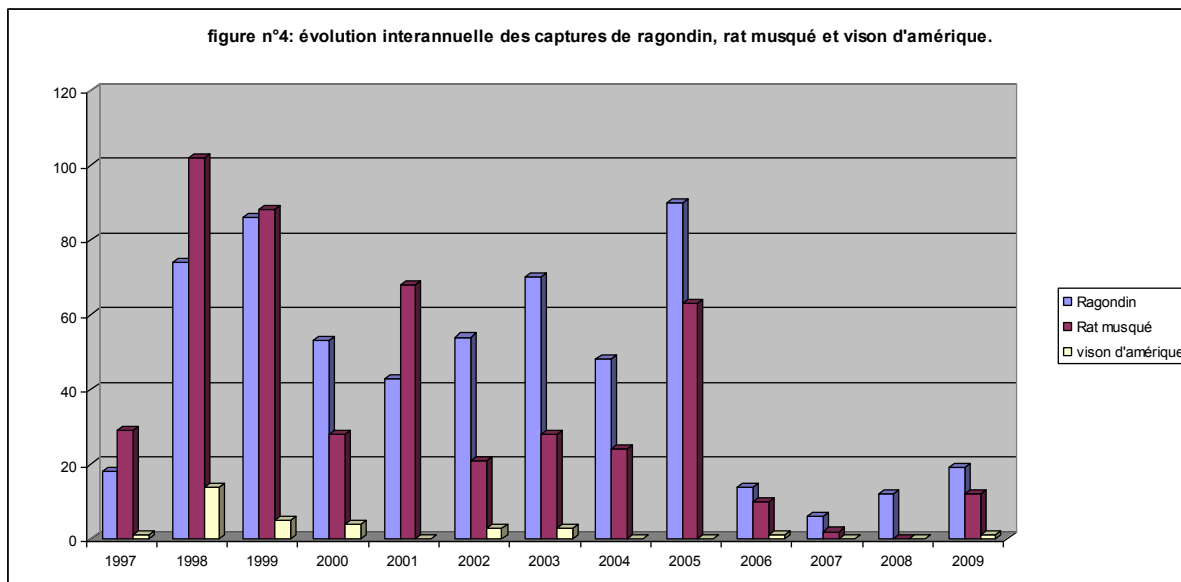
2.3) Ragondins et des rats musqués

La pression de piégeage a été similaire aux années précédentes (17 pièges placés durant 5 semaines) et aura permis de capturer au cours des mois de janvier et février 19 ragondins, 12 rats musqués et un vison d'Amérique.

Ces résultats légèrement supérieurs pour le ragondin mais plus importants pour le rat musqué sont peut être à mettre en relation avec les conditions météorologiques du moment. En effet, pendant une semaine, le niveau de l'eau a été particulièrement haut perturbant le comportement des ragondins et rats musqués (noyage des galeries, recherche d'autres sites, etc.) : 149,6 mm en janvier 2009 durant 18 jours contre 106,7 mm pendant 15 jours en valeur normale - données météorologiques de Lorient.

La densité globale de ragondins et rats musqués reste toutefois très en deçà de ce qu'elle fut les années passées.

A noter le tir par le garde assermenté de 5 ragondins dans le canal principal. Ici, en effet, durant l'hiver, la végétation rivulaire est rase et ne permet pas d'identifier les coulées empruntées par les ragondins, coulées sur lesquelles sont ordinairement disposés les pièges. Ainsi le nombre total des ragondins prélevés (tir et piégeage) est de 24 en 2009.



2.4) Batraciens et reptiles

2.4.1) Etude génétique « grenouilles vertes »

Démarrée en 2008, l'étude ayant pour objectif l'identification des différents taxons de grenouilles vertes a été reconduite au printemps 2009.

Rappelons que cette étude avait pour principal objectif l'identification, à partir d'analyses génétiques, des différentes espèces de grenouilles vertes potentiellement présente sur la réserve. 3 espèces peuvent effectivement y être observées : la grenouille de Lessona, l'espèce indigène ; la grenouille rieuse originaire des Balkans, d'Egypte et de Turquie ; la grenouille verte hybride des deux premières.

La première manipulation en 2008 avait porté sur 52 individus (47 mâles et 5 femelles). Parmi ceux-ci nous comptons après analyse génétique 49 grenouilles rieuses, une hybride, 2 indéterminées, mais aucune grenouille de Lesson. Il est important de signaler ici que la capture de ces 52 grenouilles avait été réalisée le 17 juin soit, semble-t-il, un peu tardivement par rapport au début de la phase aquatique de la grenouille de Lesson.

Aussi, pour 2009, une sortie plus précoce avait été programmée. Date retenue : le 5 mai 2009.

Ici 45 grenouilles vertes ont été capturées. L'analyse de ces 45 échantillons a permis d'identifier 39 grenouilles rieuses, 3 hybrides et 1 grenouille de Lesson recherchée prioritairement ! Et Cécile Patrel (Université d'Angers) de conclure cette étude en

écrivain : « que le site du Loc'h en ce qui concerne le peuplement en grenouilles vertes est un site prioritaire ».

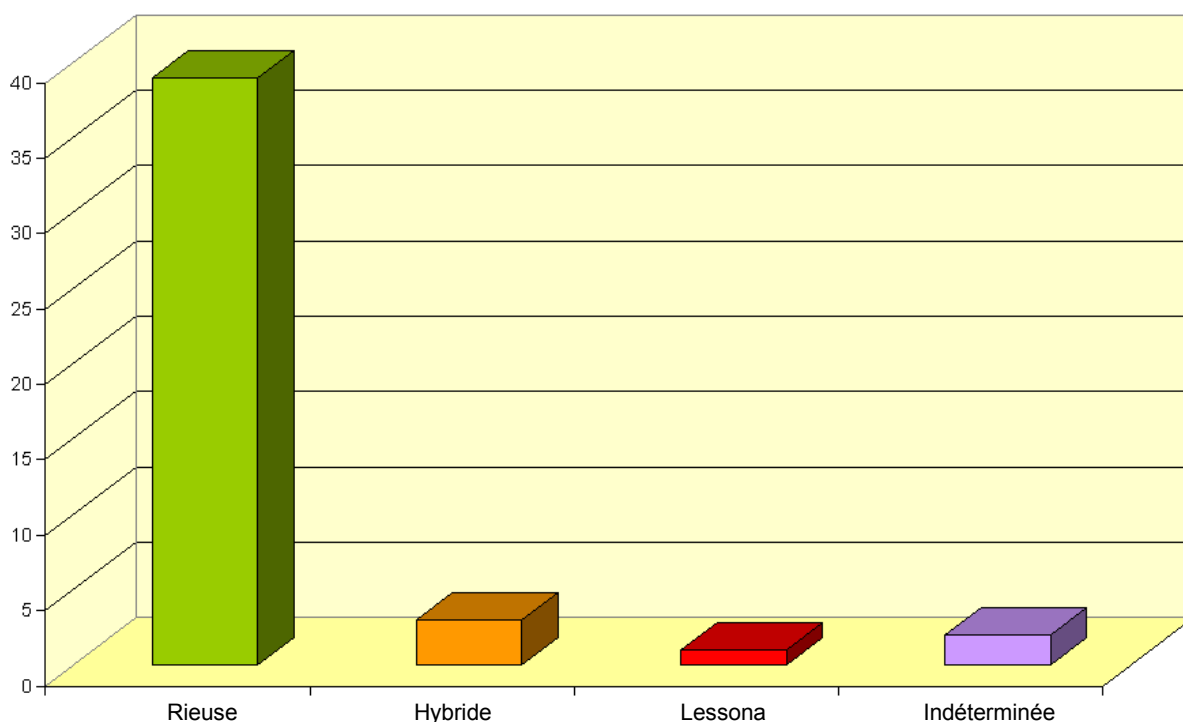


Figure n°5 : histogramme représentant les effectifs de grenouilles vertes, en fonction de leur taxon, capturées en Mai 2009.

2.4.2) Suivi des batraciens et des reptiles

Dans le cadre du lancement d'un « contrat nature reptiles et amphibiens de Bretagne » en 2008 par Bretagne vivante et Vivarmor nature, nous avons remis en place sur la réserve le suivi de ces espèces. Ce contrat nature vise d'une part à actualiser l'atlas régional de répartition des espèces d'amphibiens et de reptiles et, d'autre part, à mettre en place des suivis sur des sites témoins. Ainsi avons-nous souhaité intégrer le réseau de ces sites témoins et mettre en œuvre dès 2009 un protocole de suivi :

- Suivi « reptiles »

La méthode d'échantillonnage mise en place consiste à visiter une lisière d'une longueur de 500 mètres au nord de la réserve, lisière sur laquelle tous les 50 mètres a été placé une plaque-refuge noire caoutchoutée d'une surface de l'ordre de 0,5 m². Ces 11 plaques peuvent être utilisées par les reptiles pour thermoréguler, soit par exposition directe au rayonnement solaire, soit en utilisant la chaleur accumulée sous

la plaque. Un minimum de 6 sorties est à programmer par an dans des conditions d'observation optimales : deux visites en avril, deux en mai et deux en juin.

Au cours de chaque prospection sont notés : la date, le créneau horaire d'observation, les conditions météorologiques, et pour chaque espèce le nombre d'individus par plaque. Toutes ces observations sont consignées sur un bordereau standard (cf. annexe). A l'issue des 6 sorties, les données sont envoyées à G. Guyot de Bretagne vivante pour analyse et calcul d'un indice annuel d'abondance.

Le tableau ci-dessous présente le nombre maximal d'individus observés sous les 11 plaques au cours des 6 sorties successives :

- <u>Suivi</u>	Espèces	Couleuvre à collier	Orvet fragile	Lézard vert	Lézard des murailles
	Nombre maximal d'individus observés		3	18	1

« amphibiens »

4 espèces et un groupe d'espèces sont prioritairement suivis sur la réserve dans le cadre de l'opération « Site témoin » : la grenouille agile, la crapaud calamite, le pélodyte ponctué, la rainette verte et le groupe « grenouille verte ».

Le principe du suivi consiste à comptabiliser de jour ou de nuit sur un itinéraire préalablement validé avec Bretagne vivante, et au moment de leur reproduction, les individus des espèces citées plus haut.

En ce qui concerne la grenouille agile, un suivi particulier des pontes est effectué.

Compte tenu de l'étalement dans le temps de leur reproduction respective, les sorties sont programmées comme suit :

- la grenouille agile : 3 sorties nocturnes en février, sur 2 mares ;
- le crapaud calamite et le pélodyte ponctué : 3 sorties nocturnes fin mars/début avril, sur un réseau de 3 fossés ;
- la rainette verte : 2 sorties nocturnes fin avril/début mai, sur 1 mare ;
- les grenouilles vertes : 3 sorties diurnes en juin, sur 2 mares et un tronçon de canal ;

Les observations réalisées au cours de ces 10 sorties sont consignées sur une fiche de terrain standardisée (jour, heure, température, météo, nombre d'individus, nombre de pontes) puis envoyées à Bretagne vivante pour analyse et calcul des indices annuels d'abondance.

Le tableau suivant rapporte pour chaque espèce le nombre maximal d'individus, ou pontes dans le cas de la grenouille agile, ayant été observés au fil des différentes sorties réalisées :

Protocoles	Grenouille agile	Grenouille verte	Crapaud calamite	Pélodyte ponctué	Rainette arboricole
fiche n°1 - ponte	217				
fiche n°1 - adultes	34				
fiche n°2 – dénombrement de printemps	3	2	15		10
fiche n°3 - dénombrement grenouilles.vertes		149			

- **Reptile : nouvelle observation**

Nous confirmons, depuis ce printemps 2009, la présence de la Coronelle lisse (*Cornella austriaca*), présence qui n'était jusqu'alors que supposée. Elle est d'autant plus intéressante qu'elle a été réalisée sur le muret de pierres sèches réhabilité l'année précédente.



III Sensibilisation à l'environnement

3.1) Actions de communication

Les activités d'animation sont proposées par divers moyens :

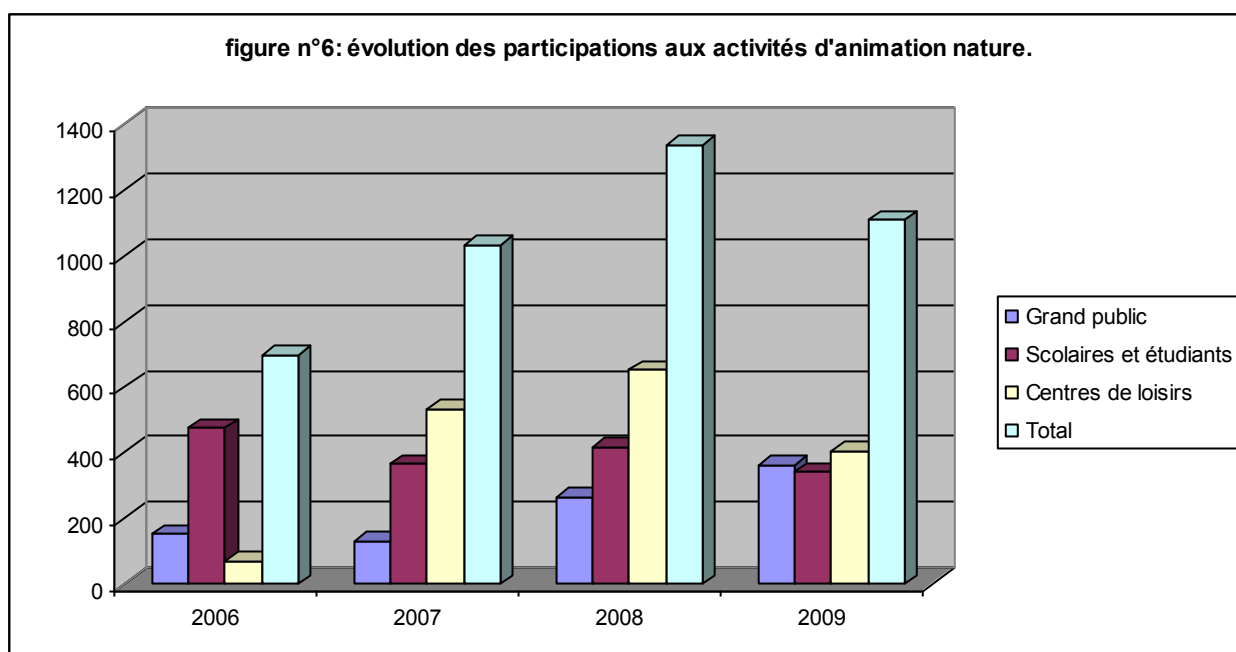
- dans les éditions des comités du tourisme (locale, départementale, régionale),
- par courrier directement aux écoles primaires du département et de la circonscription de Quimperlé,
- par courrier aux centres de loisirs du département,
- par la presse locale en ce qui concerne les animations ponctuelles.

A noter, la réalisation, au cours du printemps 2009, d'un reportage télévisé de FR3 Bretagne.

Enfin, précisons que cette année encore, comme au cours des années passées, nous avons inscrit la Réserve Naturelle au programme régional de « une journée dans la nature » organisé par Rando Breizh.

3.2) Bilan de l'accueil

Nous notons cette année la participation de 1108 personnes aux animations nature. Cette participation est légèrement inférieure à celle de 2008 mais reste supérieure aux années précédentes de 2006 et 2007.



3.3) La Réserve : espace de formation

Tous les ans le gestionnaire est sollicité par des lycées agricoles préparant aux métiers de l'environnement et plus particulièrement les formations BTS Gestion et Protection de la Nature, STAV ou encore BEPA « aménagement de l'espace rural ».

Ainsi, in situ, les étudiants viennent-ils illustrer les techniques enseignées relatives à l'aménagement des milieux naturels, aux techniques de suivis de la faune et de la flore.

Leur participation est parfois plus active et prend la forme d'une intervention directement dans le site : réhabilitation d'un muret de pierres sèches, fauche de *Cirsium arvense*, baguage des bécassines.

IV Bilan financier

L'année 2009 a été une année singulière. En effet, la principale activité a été la réalisation du plan de gestion, encore en cours actuellement, rédigé par le bureau d'études X. HARDY. Le plan de gestion doit en effet programmer les actions jusqu'en 2014. L'état d'avancement du plan de gestion fait l'objet d'un document spécifique.